

GAELLE PARENT

Département de L'Indre

Document généré le lundi 10 août 2026 à 10:28

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	07/08/26	07/08/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	07/08/26 à 15h12	09/08/26	3/3	26-79159	<u>26-79159</u>
JOUE	Intégrale	07/08/26 à 15h12		2/3	26-79159	

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **71314000** - Énergie et services connexesComplémentaires : **50531100** - Services de réparation et d'entretien de chaudières**50720000** - Services de réparation et d'entretien de chauffage central

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016



Objet du marché	Fourniture d'énergie et maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation, production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments du Département et des collèges de l'Indre
Référence acheteur	2026-AOM0039
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	71314000 - Énergie et services connexes
Code CPV complémentaire	50531100 - Services de réparation et d'entretien de chaudières 50720000 - Services de réparation et d'entretien de chauffage central
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les

actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **4724545.5 €**

Lot 1 : Lot n°1 : Bâtiments faisant l'objet d'un marché P1/P2 type MTI/MT/PFI avec fourniture de combustibles pour des usages annexes (P1 CP)

Date d'attribution : 04/08/26

Nombre d'offres reçues : 3

Marché n° : 2026-AOM0039-01 - **IDEX ENERGIES** 33 AV DU COUVENT Montant HT : **4 046 710,94 €**
DES MINIMES 37520 LA RICHE

Le titulaire est une PME : NON

Lot 2 : Lot n°2 : Bâtiments faisant l'objet d'un marché P2 type PFI/PF avec ou sans fourniture de combustibles pour des usages annexes (P1 CP)

Date d'attribution : 04/08/26

Nombre d'offres reçues : 3

Marché n° : 2026-AOM0039-02 - **ENGIE ENERGIE SERVICES** 746 BD Montant HT : **677 834,56 €**
DUHAMEL DU MONCEAU 45160 OLIVET

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 07/08/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7